



KARATÉ SHUKOKAI BOISSY SAINT LÉGER



KARATE SHUKOKAI DE BOISSY-ST-LEGER

42, rue d'Aguesseau
94490 ORMESSON-SUR-MARNE
Association N° W 941004534
Affiliation FFKDA N° 0940661

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2017

Le 29 juin 2017, à 20 heures 30, les membres de l'association se sont réunis à la salle Amédée Dunois à Boissy-Saint-Léger sur convocation de la Présidente en date du 15 juin 2017.

L'Assemblée est présidée par Madame Eva MOUCHET en sa qualité de Présidente.

La Présidente constate que tous les membres sont présents ou représentés et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

13 membres étaient présents et 6 pouvoirs.

Puis, la Présidente rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Rapports moral et d'activités 2016-2017 ;
- Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2016-2017 ;
- Présentation du budget prévisionnel 2017-2018 ;
- Election des membres du Comité Directeur ;
- Points divers.

Elle donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

La présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture des rapports moral et financier relatifs aux comptes de l'association pour l'exercice 2016 - 2017, l'Assemblée Générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné aux membres du Bureau pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après présentation des comptes de l'exercice 2016-2017 et du budget prévisionnel 2017-2018, l'Assemblée Générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu que Eva Mouchet n'est plus adhérente de droit, du fait qu'elle même et sa fille ne pratiquent plus d'activité sportive dans le club, l'assemblée a voté à l'unanimité son statut de membre d'honneur.

Il est procédé à l'élection des membres du Comité directeur, sont candidats et déclarés régulièrement élus :

1. Présidente

Madame Eva MOUCHET, infographiste, de nationalité française, domiciliée au 42 rue d'Aguesseau – 94490 Ormesson-sur-Marne ;

2. Vice-Présidente

Madame Virginie SILLARD, enseignante, de nationalité française, domiciliée au 6 rue du Moulin d'Amboise – 94370 Sucy-en-Brie ;

3. Secrétaire

Melle Sabrina MICHLER, enseignante, de nationalité française, domiciliée 4 avenue Gabriel Péri – 94450 Limeil-Brévannes ;

4. Secrétaire adjoint

Monsieur Cyril CERVEAU, directeur marketing, de nationalité française, domicilié 34 rue Lacarrière – 94370 Sucy-en-Brie ;

5. Trésorier

Monsieur Philippe HAGÈGE, informaticien, de nationalité française, domicilié 5 allée Van Gogh, 94370 Sucy-en-Brie ;

6. Trésorier adjoint

Monsieur Yann PIDOUX LOTODÉ, agent administratif, de nationalité française, domicilié 4 chemin du Noyer, 94470 Boissy-Saint-Léger.

QUATRIEME RESOLUTION

La mairie de Boissy Saint Léger demande à ce que le siège social d'une association exerçant sur sa ville ait un siège social sur la ville de Boissy Saint Léger. Il est donc demandé à ce que l'association établisse son siège social à la mairie de Boissy Saint Léger au 7 boulevard Léon Révillon, 94470 Boissy Saint Léger.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

POINTS DIVERS

Aucun point divers n'est évoqué.

Fait le 29 juin 2017, à Boissy-Saint-Léger

Eva MOUCHET
Présidente



Sabrine MICHLET
Secrétaire

